



Commission Permanente du lundi 9 février 2015

Le Conseil régional investit 58 M€ en Gironde, notamment pour l'économie, la formation et la culture

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, et les élus régionaux se sont réunis en Commission Permanente ce lundi 9 février 2015 à l'Hôtel de Région et ont voté 217 dossiers pour un montant total de 432.155.132 €.

Comme chaque début d'année, des sommes importantes concernent des subventions de fonctionnement dont plusieurs dossiers phares concernent la Gironde :

Economie

100.000 € pour les Ateliers BIGATA (Eysines) pour leur stratégie export – création prévue de 4 emplois

Les Ateliers Bigata réalisent la maintenance aéronautique et la révision générale des systèmes de sécurité embarqués pour avions et hélicoptères civils et militaires. Ils assurent également la conception, la réalisation et la mise en œuvre de bancs d'essais à très haute pression des structures et systèmes composites, pour les programmes spatiaux, militaires et industriels.

L'entreprise engage aujourd'hui un programme de prospection en direction des marchés en fort développement : Europe, Afrique du nord, Moyen-Orient, Russie, etc. C'est dans cette optique qu'elle met en place un plan de formation de son personnel aux techniques de commerce international et souhaite recruter un cadre export.

3.448.931 € à Aquitaine Développement Innovation (Pessac) pour le programme d'actions 2015

L'association a pour but de soutenir le développement durable et pérenne de l'économie et de l'emploi en Aquitaine, à travers les entreprises industrielles et les services associés. Elle s'engage auprès des entreprises d'Aquitaine à travers deux missions principales : l'accompagnement à la transformation des entreprises, la structuration et l'animation d'un écosystème régional qui offre un cadre favorable aux entreprises pour leur développement et leur compétitivité.

La Région Aquitaine lui accorde une subvention de 3.423.000 € pour son programme d'actions 2015 et 25.931 € pour sa participation au salon JEC Composites Show de Paris en mars 2015.

99.650 € à Aquitaine Chimie Durable (Bruges) pour l'organisation de la 2^e édition de la Convention d'affaires R&D

Cette association vise à créer une dynamique régionale pour permettre aux PME d'inscrire la chimie durable dans leur processus d'évolution. Elle assure ainsi une mission de structuration de la filière chimie et matériaux en Aquitaine.

Suite au succès de la première édition de la Convention d'affaires R&D Chimie-Matériaux en 2013, l'association en a organisé la 2^e édition les 28 et 29 janvier 2015.

90.000 € au cluster TOPOS (Bordeaux) pour son programme d'actions 2015

Crée en 2006 à l'initiative du Conseil régional Aquitaine, cette association regroupe 45 acteurs aquitains investis dans le domaine de la géolocalisation : entreprises, laboratoires de recherche, organismes de formation, incubateurs et pépinières.

Le cluster remplit une double mission : elle est un incubateur de projets et de nouvelles entreprises et elle anime la filière « géolocalisation et systèmes de transports intelligents ».

200.000 € à OliKrom (Pessac) pour son lancement en tant que start-up

La société OliKrom s'est spécialisée dans la **production de pigments hybrides** alliant la solidité reconnue des ions métalliques et la souplesse de la matière moléculaire. Ils changent ainsi de couleur sous l'effet du changement de température, de la variation de lumière ou d'efforts mécaniques. Elle vise une clientèle d'industriels, notamment dans les domaines de l'aéronautique, le textile ou encore le bâtiment.

Crée en 2009 avec le soutien du Conseil régional, la cellule de transfert OliKrom se développe et **devient aujourd'hui une start-up**.

Recherche / transfert de technologie

1.569.053 € à l'Association Cap Sciences (Bordeaux)

Ce **centre de culture scientifique et technique et industrielle**, créé en 1995, a pour mission de **répondre aux besoins éducatifs en liaison avec les écoles, bibliothèques, musées, centres culturels... et de mettre en valeur les capacités scientifiques techniques et industrielles de la Région Aquitaine**. Son programme comporte des animations et des expositions itinérantes et au hangar 20.

Il s'agit de soutenir le centre pour la réalisation de son programme d'activités 2015, de la dernière tranche de son plan de développement et de la dernière tranche du programme INMEDIATS (investissement d'avenir).

La subvention sera répartie comme suit :

- programme d'activités 2015 : 1.029.520 € en fonctionnement et 130.200 € en investissement ;
- finalisation de son programme INMEDIATS : 259.333 € ;
- achèvement de son plan de développement : 150.000 €.

2.270.000 € à Alphanov (Talence) pour son programme d'activités 2015

ALPhANOV est un **centre de ressource technologique** fondé en 2007 par le Conseil régional d'Aquitaine, le CEA, le CNRS, les Universités Bordeaux 1 et 2, et ALPhA, association de gouvernance du pôle de compétitivité « Route des Lasers ». ALPHANOV est à l'interface entre le monde industriel et celui de la recherche académique.

ALPhANOV est au service des entreprises et des laboratoires et assure les missions suivantes :

1. **Aide technologique à la création et au développement des entreprises** en apportant des solutions innovantes,
2. Aide à la **valorisation de la recherche** des laboratoires et au transfert de technologies ;
3. Emergence de projets collaboratifs, maturation de technologies et accélération de la mise sur le marché des produits ;
4. Mise à disposition de moyens et de services en optique et lasers.

Infrastructures

389.051 € à la Communauté de communes du Canton de Saint-Savin pour l'aménagement des abords de la gare de Saint-Mariens-Saint-Yzan

Suite à la modernisation et la mise en accessibilité du bâtiment voyageurs en 2013 financées à 75% par la Région, il s'agit aujourd'hui d'aménager les abords de la gare afin d'améliorer les conditions d'accès et de favoriser l'intermodalité.

1.900.000 € pour la suppression du passage à niveau n°64 situé sur la commune du Pian-sur-Garonne

Dans le cadre du programme de suppression ou d'aménagement des passages à niveau les plus dangereux en Aquitaine, des travaux sont prévus sur le passage à niveau n° 64.

Ces travaux consistent en la création d'une voie de rétablissement de la RD 672E4 par un passage inférieur à la voie ferrée et d'un carrefour giratoire de raccordement avec la RD1113 avec :

- dégagement des emprises nécessaires,

- dévoiement des réseaux,
- construction du pont rail,
- réalisation du tracé routier

La durée prévisionnelle de réalisation des travaux est de 28 mois à compter de la prise d'effet de la convention.

La subvention est répartie comme suit : 1.200.000 € versés à Sncf Réseaux (ex-RFF) et 700.000 € au Conseil général de la Gironde.

Formation et apprentissage

Soutien aux écoles paramédicales...

La Région est compétente pour le financement du **fonctionnement des écoles paramédicales et sages-femmes**. Près de **6 000 étudiants** sont inscrits dans ces formations qui se déroulent dans 21 établissements en Aquitaine. Les besoins portent essentiellement sur le **métier d'infirmier** pour lequel **6 500 recrutements** sont prévus dans les trois ans à venir. Les besoins de personnel qualifié sont essentiellement justifiés par une augmentation de la démographie et un vieillissement de la population.

Neuf établissements bénéficient d'un soutien régional pour 2015 en Gironde (95% de la subvention annuelle) :

MSP Bagatelle : 1.451.600,00 €
 CHU Bordeaux : 9.829.127,50 €
 CH Arcachon : 45.011,95 €
 CH La Réole : 81.510,00 €
 CH Libourne : 1.470.600,00 €
 CH Blaye : 56.179,20 €
 Croix Rouge : 1.172.317,10 €
 CH Sainte-Foy : 51.255,35 €
 CH Charles Perrens : 1.627.619,80 €

... aux formations initiales en travail social

La Région dispose de la compétence pour financer des formations initiales en travail social. Environ **1 700 étudiants** sont concernés par ces formations qui sont réparties dans cinq établissements d'Aquitaine. Les jeunes diplômés intègrent rapidement des structures d'accompagnement social et médico-social et interviennent pour **assister les personnes en difficulté**.

Il convient d'assurer la continuité des actions de formation au bénéfice des élèves et étudiants en travail social en formation initiale ou demandeur d'emploi par un financement au titre de l'année 2015.

Les modalités de répartition de la subvention s'appuient à la fois sur les **poids respectifs que représente chaque structure** (en quota d'étudiants et en budget) et sur les **montants déjà alloués**. La volonté de la Région est de traiter chaque établissement le plus équitablement possible.

3.831.761 € sont ici attribués à l'IRTS Aquitainede Talence.

... et aux centres de formation d'apprentis

Le Conseil régional d'Aquitaine permet chaque année à près de **19 000 apprentis** de bénéficier d'une formation allant du CAP au diplôme d'ingénieur pour des **taux élevés de réussite à l'examen et d'insertion professionnelle supérieure à 70 %**.

Conformément aux dispositions de la convention régionale portant création et fonctionnement d'un CFA, des subventions de fonctionnement peuvent être attribuées aux Organismes Gestionnaires des CFA. Ainsi, le Conseil régional participe, en moyenne, à 45 % du financement du fonctionnement des CFA, dont en Gironde (1^{er} acompte de 60%) :

- 1.733.137 € au CFA BTP 33 (Bruges)
- 3.014.514 € à la Chambre des métiers d'Aquitaine pour la section Gironde
- 1.466.548 € à l'Institut consulaire de formations en alternance (Bordeaux)
- 98.569 € à l'Institut libournais de formation par apprentissage (Libourne)
- 1.696.160 € à l'EPLEFPA Bordeaux (Blanquefort)
- 1.010.909 € au lycée Gustave Eiffel (Bordeaux)

- 657.732 € au lycée Charles Péguy (Eysines)
- 311.184 € à l'Association pour la promotion de l'apprentissage dans l'enseignement catholique technique (Bordeaux)
- 46.997 € au lycée de la mer (Gujan Mestras)
- 459.231 € au CFA de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (Arcachon)
- 102.801 € au CFA de la Communauté de communes de l'Estuaire (Braud-et-Saint Louis)
- 381.414 € à l'Association ouvrière des compagnons du devoir du Tour de France (Bordeaux)
- 1.163.661 € à l'Association pour le développement de l'apprentissage en Aquitaine (Bruges)
- 113.191 € à Apprendre et se former en transport et logistique – AFTRAL (Artigues-près-Bordeaux)
- 103.692 € à l'Institut de formation régional des industries alimentaires d'Aquitaine – IFRIA (Talence)
- 25.152 € à la Maison de la promotion sociale (Artigues-près-Bordeaux)
- 524.433 € pour la Fédération des syndicats pharmaceutiques d'Aquitaine (Lormont)
- 237.156 € pour l'association de gestion du CFA Métiers du sport, de l'animation du tourisme et des loisirs d'Aquitaine (Talence)
- 83.400 € pour le lycée François Mauriac (Bordeaux)

Culture

1.020.500 € pour le développement des actions culturelles du Centre François Mauriac de Malagar (Saint-Maixant)

Dans le cadre de sa politique patrimoniale, la Région a confié au Centre François Mauriac le développement d'actions culturelles sur la base de débats et de colloques afin d'aborder les grandes questions de société et poursuivre ainsi l'œuvre de l'écrivain. Pour soutenir ces actions, la Région s'engage à attribuer une subvention de 1.020.500 € pour la mise en œuvre du projet global de l'association en 2015.

675.500 € pour le programme d'actions 2015 du FRAC Aquitaine (Fonds Régional d'Art Contemporain) (Bordeaux)

Le FRAC constitue une structure d'accompagnement des projets artistiques expérimentaux et novateurs dans leur processus de production et assure une mission éducative. Il résulte d'une volonté politique de soutenir la création contemporaine. Le Conseil régional apporte son soutien afin de préserver la culture artistique contemporaine aquitaine et contribuer à la confection et préservation de ce patrimoine vivant.

1.573 650 € pour le programme d'actions 2015 de l'OARA (Office Artistique de la Région Aquitaine) (Bordeaux)

Via cet organisme, la Région souhaite contribuer à la promotion, à la production et à la diffusion de spectacles vivants professionnels en Aquitaine ou à l'extérieur de la région, ainsi qu'à la formation aux métiers du spectacle vivant.

275.000 € au Centre national du livre (CNL) pour la convention sur la filière du livre

La Région continue son partenariat avec le CNL et le Ministère de la Culture (suite à l'accord-cadre sur le développement de la filière livre en Aquitaine signé le 23 juin 2014) à hauteur de 275 000€ pour permettre un accompagnement de manière renforcée des professionnels de la chaîne du Livre, de l'auteur à la librairie durant l'année 2015.

Ce premier contrat de filière du livre 2015-2017 fera l'objet d'une présentation aux acteurs concernés le lundi 16 février 2015 à 14h à l'Hôtel de Région.

Contact presse :

Rachid Belhadj

05 57 57 02 75 / 06 18 48 01 79 - presse@auquitanefr

Facebook : RegionAquitaine & Twitter : @RegionAquitaine